

AVIS DE SUCCESSIONS.

Successeur de Julius A. Fetterman.
OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 75 437 - Division C - Avis est par présent donné aux citoyens de cette paroisse et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le décès final a été prononcé par M. Julius A. Fetterman, décédé le 26 mars 1905, et que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. And J. H. W. Morgan.**

Successeur de Samuel H. Steppen.
OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 75 652 - Division C - Avis est par présent donné à Mme David E. Hartley, veuve de Samuel H. Steppen, a présent décédé, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le décès final a été prononcé par M. Samuel H. Steppen, décédé le 26 mars 1905, et que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. And J. H. W. Morgan.**

Successeur de Julius T. Fetter.
OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 75 652 - Division C - Avis est par présent donné aux citoyens de cette paroisse et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le décès final a été prononcé par Charles W. Stumpf, administrateur de cette succession, et que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. Daniel Waddington, avocat.**

Successeur de Elmo Bridget Kilkenny.
Veuve, en premier mariage de Bryan McNamee, et femme par second mariage de Robert Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 75 801 - Division D. - Avis est par présent donné aux citoyens de cette paroisse et à toutes autres personnes intéressées, à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le décès final a été prononcé par Arthur C. McNamee, administrateur de cette succession, et que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. Daniel Waddington, avocat.**

Successeur de Adelina Brown, veuve de Alfred Clark.
OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 75 840 - Division A - Avis est par présent donné aux citoyens de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le décès final a été prononcé par William J. Hennessy, administrateur de cette succession, et que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. P. H. Hennessy, avocat.**

Successeur de Michael de Grattan.
OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 75 840 - Division A - Avis est par présent donné aux citoyens de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le décès final a été prononcé par Arthur Clark, administrateur de cette succession, et que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. N. E. Humphrey, avocat.**

Successeur de Thomas J. Kennedy.
OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 75 840 - Division A - Avis est par présent donné aux citoyens de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le décès final a été prononcé par William J. Kennedy, administrateur de cette succession, et que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. J. P. Gilligan, avocat.**

Successeur de E. Campiglio.
OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 45 243 - Division C - Avis est par présent donné aux citoyens de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le décès final a été prononcé par U. Mariano Jr., administrateur testamentaire de cette succession, et que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. J. P. Gilligan, avocat.**

Successeur de Margaret Starn.
OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 75 812 - Division C - Avis est par présent donné aux citoyens de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente, si elles ont reçu la présente intimation ou non, pour les raisons (elle en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le décès final a été prononcé par Mrs. Margaret Starn, décédée intestate, avec ces par les termes de son testament, que, au moment de son décès, il n'y avait pas moins de deux personnes administratrices dans les fonds distribués conformément aux termes de la Cour. **THOMAS CONNELL, Gredier. J. P. Gilligan, avocat.**

VENTES A L'ENCAN.
W. R. Metzler.
ANNONCE JUDICIAIRE.
PIANOS STEINWAY, MEUBLES, ARTICLES DE MAISON, ETC.
Succession de Mrs. Kathie Berg Bickford. No 75 570 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. R. METZLER, Administrateur. Par ordre du 24 mars 1905 et après par l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, je vendrai, **Lundi, le 16 avril, à 11 a.m., aux No's 312 et 314 rue Carondelet.** Les conditions - Comptant sur deux.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans le Premier District.

Pertant le No municipal 928 rue Laperrière, entre les rues Commune et Gravier.

Kunka Homeless Society vs George T. Gores.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS - No 75 140 - En vertu d'un avis de mort fait à moi adresse par l'Administrateur des biens de l'Orléans, je procéderai à la vente à l'encheres publiques, à la Bourse des Propriétés Fonderies No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Laperrière, à 10 h 30 du matin du 16 avril 1905, en un lot de 100 pieds de face à la rue Laperrière, soit une superficie de 100 pieds de face, soit une superficie de 100 pieds de profondeur, avec toutes les bâties et améliorations qui s'y trouvent et égale à 100 pieds de long.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 6 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

1910 SUCCESSION de Maurice J. Fass.

No 75 140 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PONTIER, 7 A.M. - En vertu d'un avis de mort fait à moi adresse par l'Administrateur des biens de l'Orléans, je procéderai à la vente à l'encheres publiques, à la Bourse des Propriétés Fonderies No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Laperrière, à 10 h 30 du matin du 16 avril 1905, en un lot de 100 pieds de face à la rue Laperrière, soit une superficie de 100 pieds de face, soit une superficie de 100 pieds de profondeur, avec toutes les bâties et améliorations qui s'y trouvent et égale à 100 pieds de long.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET, 7 AVRIL - A 11 A.M.

6.9.0. Chambre de commerce de l'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur aussi forte dans l'affaire d'Elmer L. Wolf.

H. B. McMurray, Sheriff Civil of the Paroisse d'Orléans, Harry B. Wolf, avocat pour le plaignant.

JEUDET,